

6) - Que toutes les autres formes de lutte doivent servir et non retarder le développement de la ligne fondamentale qui est la lutte armée .

7) - Que pour la majorité des pays du continent, le problème de l'organisation, du commencement, du développement ou de l'apogée de la lutte armée constitue aujourd'hui la tâche immédiate et fondamentale de la lutte révolutionnaire nationale .

8) - Que les pays où cette tâche ne se pose pas de façon immédiate doivent de toute façon la considérer comme une perspective inévitable dans le développement de la lutte révolutionnaire nationale .

9) - Que la responsabilité historique de faire progresser la révolution dans chaque pays incombe aux peuples de chacun d'eux et à leurs avant-gardes révolutionnaires .

10) - Que la guérilla, en tant qu'embryon des armées de libération constitue la méthode la plus efficace pour entreprendre et développer la lutte révolutionnaire dans la majorité de nos pays .

II) - Que la direction de la révolution exige comme un principe organisationnel l'existence d'un commandement militaire et politique unifié comme garantie de son succès .

12) - Que la solidarité la plus effective que peuvent se prêter mutuellement les mouvements révolutionnaires est constituée par le développement et l'aboutissement de leur propre lutte au sein de chaque pays .

13) - Que la solidarité avec Cuba et la collaboration et coopération avec le mouvement révolutionnaire en armes constituent un inéluctable devoir de caractère international de toutes les organisations anti-impérialistes du continent .

14) - Que la Révolution Cubaine, en tant que symbole du triomphe du mouvement révolutionnaire armé, constitue l'avant-garde du mouvement anti-impérialiste latino-américain . Les peuples qui sont engagés dans la lutte armée, dans la mesure où ils avancent sur cette voie, se situent également à l'avant-garde .

15) - Que sur le chemin de leur libération, les peuples directement colonisés par les métropoles européennes ou soumis à la domination coloniale directe des Etats-Unis, ont pour objectif immédiat et fondamental de lutter pour l'indépendance et de se maintenir liés à la lutte générale du continent comme unique façon d'éviter d'être absorbés par le néo-colonialisme nord-américain .

16) - Que la Seconde Déclaration de La Havane, reprenant la belle et glorieuse tradition révolutionnaire des 150 dernières années d'histoire de l'Amérique Latine, constitue pour la Révolution Latino-américaine un document-programme qui, au cours de ces cinq dernières années, a été confirmé, approfondi, enrichi et radicalisé par les peuples de ce continent .